



Ville de Porrentruy

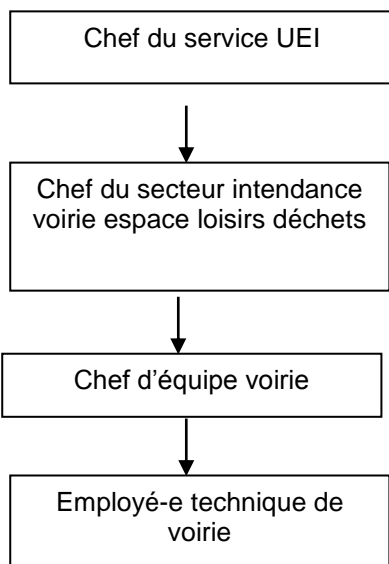
Description de poste

1. Identification

Intitulé de la fonction :	employé-e technique de voirie
Classification de la fonction :	Fonction de référence : 02- employé-e CFC Classes : 2 à 4
Titulaire :	
Service :	UEI Urbanisme Equipement Intendance
Secteur :	intendance : voirie espace loisirs déchets
Occupation :	80 %
Date de rédaction :	novembre 2016

2. Structure des rapports

Responsable direct : Chef d'équipe voirie



Personnel subordonné :	néant
Suppléant :	équipe de la voirie par tournus coordonné et planifié
Suppléance :	équipe de la voirie par tournus coordonné et planifié



3. Mission générale

- Exécuter les directives qu'il reçoit de son supérieur hiérarchique, collaborer étroitement avec lui
- Assurer la bonne exécution des tâches confiées
- Entretenir des contacts étroits avec le chef d'équipe
- Entretenir une collaboration inter-services
- Veiller à assurer la sécurité du personnel sur les lieux de travail
- Faciliter, améliorer le travail, diffuser l'information nécessaire

4. Responsabilités et activités principales

4.1 Assurer un parfait entretien courant du patrimoine confié :

Entretenir et nettoyer la voirie (routes, trottoirs, caniveaux, parkings, fossés, bassins de rétention...), espaces publics, écopoints, abribus...(balayage manuel, balayage mécanique, vidange des corbeilles, nids de poule, travaux de gravillonnage, scellement de pavés, entretien ponctuel de dépotoirs, fauchage...)

Entretenir et nettoyer les chemins ruraux (nettoyage des saignées, des fossés, amélioration des drainages, nids de poule...)

Entretenir et nettoyer les espaces verts, massifs, haies, plantations et plantations d'alignement

Entretenir les cours d'eaux selon le plan de gestion et entretien et autorisations de l'ENV (fauchage des berges, nettoyage, enlèvement des embâcles, bûcheronnage...)

Entretenir et nettoyer le mobilier urbain (bancs, barrières, potelets, bornes, panneaux d'affichage, parc à vélo, corbeilles de voirie, abribus, cabanes de pique nique, fontaines...)

Assurer le petit entretien des places de jeux (contrôle de conformité, petites réparations)

Au titre de cette mission d'entretien, veiller à la sécurité des installations, et le cas échéant baliser et informer pour assurer la sécurité des usagers

- #### 4.2 Assurer ponctuellement des travaux de serrurerie, menuiserie, peinture...en s'assurant du respect des règles de sécurité applicables et/ou sous le contrôle d'un titulaire CFC adhoc
- #### 4.3 Assurer le volet technique opérationnel des manifestations expressément autorisées par la Municipalité sur le domaine public (foires, marchés aux bestiaux, festivités...) pour les prestations assurées le cas échéant par la Municipalité : pose de drapeaux et banderoles, nettoyage et enlèvement des déchets, montage/démontage d'infrastructures, de stands et bancs de foires, fournitures de matériels, décorations de Noël...
- #### 4.4 Assurer toute tâche de logistique, déménagement, transport...
- #### 4.5 Veiller au bon état des lieux et du matériel mis à la disposition du service et être garant de leur sécurité. Signaler toute défectuosité à son responsable et/ou au mécanicien Assurer l'entretien courant du matériel avant et après utilisation (graissages, lavages...) de diverses machines et outils (tracteur, machine à fil, tronçonneuse, véhicules...) sous la responsabilité du mécanicien
- #### 4.6 Participer aux opérations hivernales de viabilité routière (salage, déneigement, balisage), assurer le service hivernal par tournus coordonné
- #### 4.7 Assurer toute tâche demandée par la hiérarchie, notamment au cimetière, à l'Espace Loisirs, dans les bâtiments municipaux
- #### 4.8 Etre garant de l'image du service et de la Municipalité



- 4.9 Etre force de proposition permanente pour l'amélioration de l'efficience, de la qualité et du coût des prestations attendues et rendues. Respecter les procédures internes

5. Droit de signature et compétences financières

Signature individuelle

- 5.1 Courrier : bordereau d'envoi de pièces, correspondances de routine n'engageant ni le service ni la Municipalité et sous la signature du secteur concerné

Signature collective

Néant

6. Qualité, environnement et sécurité

- Intégrer les mesures de sécurité spécifiques à la fonction (évaluation des risques) :
 - o présence sur les chantiers
 - o conduite de longue durée de véhicules et engins, parfois dans des situations demandant une attention soutenue
 - o porter les équipements de protection individuels mis à disposition par la Municipalité, en solliciter de nouveaux ou de remplacement si nécessaire

- Veiller au respect des réglementations et pratiques d'hygiène et de sécurité pour soi, pour le personnel placé sous sa responsabilité le cas échéant, le personnel du service côtoyé, les chantiers confiés.

7. Compétences attendues

Formation de base :

CFC technique (constructeur de routes, mécanicien, maçon, menuisier, paysagiste, horticulteur, agent d'exploitation...).

Expérience professionnelle :

Etre au bénéfice d'une expérience technique réussie dans un ou plusieurs domaines concernés

Connaissances spécifiques, capacités professionnelles liées à la fonction (capacité à) :

Esprit pratique et aptitudes manuelles
Droit et normes techniques dans le secteur de compétence
Connaissances de base en informatique

Compétences relationnelles, aptitudes et qualités personnelles (savoir être) :

Apte à :

Respecter les consignes
Suivre un plan d'entretien
Travailler en équipe et en coopération avec les autres secteurs du service, les utilisateurs...
Rendre compte à sa hiérarchie



Qualités personnelles attendues :

- Grande capacité d'écoute, notamment des utilisateurs
- Esprit d'équipe
- Soin et application dans la réalisation de son travail, esprit pratique
- Organisé
- Discrétion et réserve
- Aisance relationnelle
- Autonomie et sens des responsabilités
- Diplomatie
- Force de proposition
- Strict respect du secret professionnel

8. Exigences

- Permis de conduire
- Capacité de conduite d'engins spéciaux (balayeuse, chasse neige, élévateur...), permis poids lourd éventuel
- Participation à la continuité opérationnelle du service (activité du service 7j/7, WE et jours fériés compris)
- Spécificités horaires : horaires variables, travail de WE par tournus programmé et ponctuellement de nuit (notamment pour les manifestations, les opérations de viabilité hivernale...)
- Service hivernal de novembre à mars
- Peut être mobilisé en urgence pour le bon déroulement du plan de gestion des crises ORCOC
- Programmation des congés et absences coordonnée au sein de l'équipe, sur la base de souhaits exprimés en tout début de chaque année
- Pont de Noël et du jour de l'An en alternance chaque année et selon nécessités de service
- Congés estivaux en juillet et août limités
- Déplacements journaliers sur le territoire de la commune
- Travail en extérieur et par tous les temps
- Natel personnel, indemnisation de l'usage professionnel intégrée au salaire

9. Contrôle de la fonction

- Respect des consignes
- Qualité du travail fourni
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- ...

La notion de contrôle permet de fixer la règle du jeu et de préciser le champ d'application de celui-ci. Les éléments à contrôler seront précisés lors de l'entretien annuel d'évaluation en fonction des objectifs fixés et des missions spécifiées.

10. Signature

Par sa signature, l'employé-e atteste avoir pris connaissance de la présente description de poste.

A Porrentruy, le _____

Titulaire

Chef de service



**MUNICIPALITE DE
PORRENTUUY**

REF: UEI – 53b
Mise en application le : 11/11/2016
Indice de révision :

Page 5 / 5